

BAREME D'HONORAIRES

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020

HONORAIRES DE VENTE

Montant	Honoraires TTC*
Jusqu'à 50.000€	10%
De 50.001€ à 100.000€	8%
De 100.001 à 250.000€	6%
De 250.001 à 500.000€	5%
De 500.001 à 1.200.000€	4%
Plus de 1.200.001€	3.5%

*Pourcentage sur le prix de vente. Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.
Honoraires à la charge du vendeur ou acquéreur en fonction du mandat.

HONORAIRES DE LOCATION

BAUX D'HABITATION SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989 :

1. Honoraires à la charge du locataire

- a. Organisation des visites, constitution du dossier et rédaction du bail :
 - En zone très tendue : 12€ TTC/m² de surface habitable
 - En zone tendue : 10€ TTC /m² de surface habitable
 - Le reste du territoire : 8€ TTC /m² de surface habitable
- b. Etablissement d'état des lieux :
 - Pour l'ensemble du territoire : 3€ TTC /m² de surface habitable

2. Honoraires à la charge du propriétaire

- a. Négociation, organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée :
 - Pour l'ensemble du territoire : 21€ TTC/m² de surface habitable
- b. Etablissement de l'état des lieux de sortie :
 - Pour l'ensemble du territoire : 3€ TTC/m² de surface habitable

BAUX NON SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989

1. Honoraires à la charge du locataire

- 6% TTC sur le montant annuel du loyer hors charges

2. Honoraires à la charge du propriétaire

- 6% TTC sur le montant annuel du loyer hors charges

PARKINGS

1. Honoraires à la charge du locataire

- 1 mois de loyer charges comprises TTC

2. Honoraires à la charge du propriétaire

- 1 mois de loyer charges comprises TTC

GESTION LOCATIVE

- Formule Confort 5% HT, soit 6% TTC des encaissements (hors dépôt de garantie)
- Formule Tranquillité 6% HT, soit 7,2% TTC des encaissements (hors dépôt de garantie)

En option :

- Assurance Loyers Impayés : 2,30% TTC
- Honoraires de représentation aux assemblées générales : 90€HT soit 108€TTC/ heure

Le taux actuel de la TVA est de 20%. Ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.